

Société historique de Saint-Anicet
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022
21 mai 2022

L'AGA s'est tenue au local de la Société historique, au 1590, Rue Saint-Anicet, à Saint-Anicet.

La convocation a été reçue par les membres dans les temps réglementaires.

Le quorum est atteint. 26 membres étaient présents.

1- L'assemblée est ouverte par le président (Luc Quenneville), à 11h10.

2- Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Bernard Trépanier, appuyée par René Brisebois sans modification. Adopté à l'unanimité.

3- Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été acheminé aux membres préalablement et ne sera pas lu à l'assemblée. Caroline Caza, appuyée par Agathe Brisebois, propose l'adoption du procès-verbal sans modifications. Adopté à l'unanimité.

4- Présentation et adoption du rapport financier d'avril 2021 à mars 2022.

Danielle Latulipe (trésorière) fait la présentation du bilan des revenus et dépenses de l'année 2021/2022, ainsi que du bilan de fin d'année.

Annie Legault, appuyée par Joanne Quenneville, propose l'adoption du bilan financier. Adopté à l'unanimité.

5- Retour sur les activités 2021/2022

Le président commente certaines activités marquantes de l'année dernière.

6- Planification 2022/2023

Le président présente la planification de l'année 2022/2023.

7- Prévisions budgétaires 2021-2022

Lecture et précisions.

8- Élection du nouveau conseil d'administration

Il y avait deux postes à combler et deux candidates se sont présentées. Lyse Garand et Édith Larochelle, toutes deux terminant leur mandat de deux ans. Elles désirent poursuivre pour deux autres années. Urgel Carrière, appuyé par Dominic Quenneville, propose leur candidature. Adopté à l'unanimité.

Tous se joignent au président pour féliciter les nouvelles élues.

9- Choix du vérificateur ou d'un comité de vérification

Benoit Chabot et Bernard Trépanier signalent leur intérêt d'être vérificateur pour l'année qui vient. Lyse Garand, appuyée par Danielle Latulipe, propose la nomination de ces deux candidats. Adopté à l'unanimité.

10-Levée de l'Assemblée

Les items étant épuisés, le président met fin à la rencontre, il remercie les participants. Il est proposé par Dominic Quenneville, appuyé par Jocelyne Lapierre, de lever l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

11-Fin de l'assemblée à 11h40.